

Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois : Educateurs territoriaux de jeunes enfants

Quotité : 100%

Publication: Interne/externe

*durée de publication: 1 mois minimum
(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).*

Poste occupé par Mme Viola (dispo + 1 an)

n° de DV au CDG:

date DV:

Date de création
CM 30/06/2020

Date de mise à jour
23/06/2020

Note de service
n°2020/41
EL/MN/MC

Filière : Médico-sociale
Catégorie : A

Délai de dépôt des candidatures
Jeudi 24 décembre 2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE
AFFECTATION : Service Petite Enfance

Educateur (trice) de Jeunes Enfants

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2^{ème} ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attaché à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

Les structures inscrivent leur action dans le cadre de la politique globale de la Ville de Saint Martin d'Hères et plus particulièrement dans la politique éducative, sociale et culturelle. A travers le PEL (Projet Éducatif Local) la commune affirme sa volonté de mettre en cohérence les actions éducatives et pédagogiques, de faire partager les mêmes valeurs à l'ensemble des partenaires concernés : égalité d'accès, laïcité, respect de l'enfant, coéducation.

Cette politique est mise en œuvre par le service petite enfance, qui, depuis 2002, a élaboré et mis en place un projet de service. Les objectifs sont d'offrir aux familles martinéroises des structures et des temps d'accueil le plus en adéquation avec les besoins recensés, de développer un accueil de qualité et de donner une place aux familles dans la vie des équipements. Les structures ont également un rôle de prévention sociale et de détection des troubles du développement de l'enfant.

2. Missions du poste

Sous la responsabilité du (de la) responsable de la structure petite enfance, l'éducateur (trice) de jeunes enfants a une fonction de coordination éducative et sociale. Il/elle travaille en coordination très étroite avec la directrice de la structure et au sein d'une équipe pluri-disciplinaire, assure en l'absence de la responsable la continuité de direction de la structure en lien avec la directrice d'astreinte

En proposant un cadre sécurisant, l'éducateur(trice) de jeunes enfants garantit la prise en charge par l'équipe de la satisfaction de tous les besoins des enfants accueillis. Il(elle) conçoit, impulse, met en œuvre des projets éducatifs visant à favoriser l'éveil et le développement des jeunes enfants.

Cette politique est mise en œuvre par le service petite enfance, dans le cadre du projet de service, les objectifs sont d'offrir aux familles Martinéroises des structures et des temps d'accueil en adéquation avec les besoins recensés, de développer un accueil de qualité et de donner une place aux familles dans la vie des équipements. Les structures ont également un rôle de prévention sociale et de détection des troubles du développement de l'enfant.

3. Activités du poste

Activités principales

Coordination éducative en direction des enfants et de leur famille :

En lien avec l'équipe, dans le cadre de l'organisation de la vie quotidienne et de l'animation d'ateliers éducatifs, proposer diverses activités adaptées à l'âge et aux besoins de l'enfant afin :

- de favoriser le développement global de l'enfant, contribuer à une démarche de prévention
- d'assurer la continuité éducative pour accompagner la fonction parentale

Coordination éducative au sein de la structure et à l'extérieur de la structure :

En collaboration et en appui à la directrice de la structure :

- contribuer à l'organisation de la structure ; traitement et transmission d'informations, ajustements de plannings, permanence téléphonique, outils d'accueil des enfants, commandes/ventilation du matériel éducatif,
- accompagner la professionnalisation des autres collègues : préparation et animation des réunions, journées pédagogiques, groupes de travail
- impulser, concevoir et élaborer des projets pédagogiques et éducatifs adaptés aux réalités des institutions du territoire et dans une logique partenariale.

L'éducateur/trice assure la continuité de service en l'absence de la responsable (gestion des urgences du quotidien).

Coordination sociale :

Mettre en œuvre une démarche de prévention transversale avec les partenaires : lieux d'accueil parents enfants, écoles maternelles, professionnels spécialisés.

- participer à l'élaboration, au réajustement des projets éducatifs, pédagogiques et des projets d'établissement.

Connaissances

- Connaître le développement physique, moteur et affectif du jeune enfant
- Connaître les politiques et les institutions en direction de la petite enfance
- Maîtrise des outils informatiques, bases de données
- Connaître l'environnement territorial lié aux politiques publiques de la petite enfance

Qualités

- Se situer en personne ressource sur les questions éducatives
- Favoriser la prise de recul et apporter un éclairage sur les situations
- Être en position d'interface entre les agents et la direction
- Être dans une démarche de proposition
- Dynamisme, sens des responsabilités et autonomie
- Discrétion et secret professionnel
- Sens du service public
- Qualités relationnelles avec les familles et les enfants
- Disponibilité, ponctualité
- Diplomatie

Savoir faire

- Savoir identifier les besoins fondamentaux du jeune enfant
- Être en capacité de soutenir la fonction parentale
- Savoir animer une équipe
- Savoir conduire des projets
- Savoir prendre des initiatives
- Être en capacité de gérer les conflits
- Savoir analyser les situations et mettre en place des ajustements

4. Conditions

Conditions d'exercice particulières	Conditions d'accès
<ul style="list-style-type: none">Présence nécessaire toute la journée afin d'être référent(e) de la crèche en l'absence de la responsable.L'éducateur(trice) doit connaître l'ensemble des enfants afin d'effectuer un réel rôle spécifique à sa formation.Horaires ajustables selon le contexte.Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.	<ul style="list-style-type: none">Etre titulaire du diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes EnfantsEtre titulaire du permis de conduire B Recrutement par voie statutaire (priorité fonctionnaire titulaire ou lauréat de concours), Ouvert aux contractuels en cas de jury infructueux
Conditions de rémunération	
<ul style="list-style-type: none">Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€/mois)

- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille

- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)

- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)

- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois d'Éducateur de Jeunes Enfants en fonction, les lauréats du concours d'Éducateur de Jeunes Enfants ou les agents non titulaires en fonction et titulaire du diplôme d'Etat d'Éducateur de Jeunes Enfants voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) avant le 16 novembre 2020 à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines- Service Développement Emploi et Compétences :

Le poste est ouvert aux contractuels dans le cadre de l'article 3/3/2 de la loi du 26 janvier 1986

par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

Les candidatures internes doivent se faire sous couvert du chef de service

(tampon)	Le Directeur Général des Services 
----------	--